



Ressources
humaines

LA VILLE DE COUËRON RECRUTE

Des bords de Loire aux marais, la Ville de Couëron se développe dans le respect d'un cadre de vie alliant nature et modernité. À seulement 15mn de Nantes, elle est attachée à son identité et à son ancrage dans la Métropole nantaise. Dynamique et solidaire, Couëron assure un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire à la faveur de services municipaux qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de ses 22 000 habitants.

pour son service aménagement du territoire

un·e responsable du foncier et de la gestion immobilière

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat de 3 ans)

MISSIONS

Le secteur gestion foncière et immobilière pilote la stratégie d'acquisition, de cession foncière et de gestion des actifs immobiliers de la collectivité afin de faire advenir les projets menés par la Ville.

Rattaché·e au responsable de l'aménagement du territoire, vous êtes, dans ce cadre, le garant des actions engagées et supervisez ce secteur.

Vous structurez et déclinez la stratégie foncière, en cohérence avec les projets aménagement urbain et agricole de la collectivité. Vous menez les négociations, procédez aux opérations foncières et supervisez l'application des droits de préemption. De par votre expertise, vous proposez et mettez en œuvre les montages juridiques et les procédures les plus appropriées à chaque projet.

Vous contribuez également à la préservation du cadre de vie en déclinant le RLPm et la TLPE et pilotez certaines procédures régaliennes telles le recensement et les enquêtes publiques.

Pour vous accompagner dans vos missions, un agent d'accueil et de gestion administrative est affecté à votre secteur.

ACTIVITÉS

- Proposer et décliner les objectifs prioritaires du secteur et contribuer aux orientations du service
- Superviser et rendre compte de l'activité du secteur
- Encadrer l'agent placé sous votre autorité
- Rédiger et préparer les dossiers à soumettre aux instances et au groupe de travail concernés
- Structurer et décliner la stratégie foncière et immobilière de la ville et animer via le volet foncier la politique agricole de la collectivité
- Assurer une veille foncière et immobilière

- Expertiser les enjeux et les contraintes techniques, naturelles et technologiques et définir les outils et procédures appropriées
- Réaliser des opérations d'acquisition et de cession
- Rédiger des actes administratifs et assurer la comptabilité afférente aux actions immobilières
- Superviser la gestion des DIA liées au Droit de Prémption urbain et au droit de prémption SAFER
- Suivre les montages juridiques complexes
- Effectuer le classement ou le déclassement de la domanialité publique et suivre les dossiers de bornage
- Gérer la location de biens immobiliers par et au profit la collectivité
- Rédiger les baux, les conventions d'occupation temporaire du domaine public et de servitude
- Suivre le RLP métropolitain et l'application de la TLPE
- Procéder à la dénomination des voies nouvelles et à la numérotation
- Organiser le recensement de la population et les procédures d'enquêtes publiques
- Animer en collaboration son responsable le déploiement et l'usage du SIG métropolitain

COMPÉTENCES

Issu.e d'une formation de niveau 5 à 7, idéalement dans les professions immobilières ou en droit public, vous disposez d'une expérience similaire au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public.

Vous maîtrisez la réglementation en matière de domanialité et d'urbanisme et les procédures et outils fonciers (droits de préemption, acquisitions à titre gratuit). Apte aux montages immobiliers complexes (VEFA, baux, divisions en volume...), vous êtes également rompu.e aux principes de la gestion locative des biens de la collectivité (baux et conventions, périmètres et usages du domaine public et privé).

A l'aise avec l'usage des outils numériques courants, la pratique du SIG serait appréciée. Autonome, vous savez prioriser et gérer les urgences et favoriser le travail partenarial.

Rigoureux.se, méthodique, organisé.e, et impliquée, votre savoir-faire vous confère une aisance dans le traitement de vos dossiers et vous permet d'être force de proposition afin d'améliorer la qualité du service rendu.

CANDIDATURES

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 22 décembre 2021

DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE: 14 mars 2022

CONTACT Jérémy Haudry, responsable de l'aménagement du territoire - 02 40 38 51 74

POUR POSTULER : merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative + prétentions salariales et / ou dernier bulletin de salaire), en précisant l'intitulé du poste, à l'attention de Madame le Maire :

de préférence par courriel à contact@mairie-coueron.fr

ou par courrier :

Mairie de Couëron
8 place Charles-de-Gaulle
44 220 Couëron